

Essentiel sédentaire (Poste de travail)

La solution Essentiel sédentaire propose un poste de travail fixe, destiné aux collaborateurs du Groupe EDF qui travaillent dans un milieu tertiaire ou industriel et n'ont pas besoin de se déplacer dans le cadre de leur activité professionnelle.

Description du service

Group Support Services vous propose de faire bénéficier de la solution Essentiel Sédentaire à vos collaborateurs, selon les critères d'attribution et les modalités de régulation que vous avez définis au sein de votre filiale.

Cette solution inclut les prestations suivantes :

- **La mise à disposition d'un poste de travail fixe avec écran plat taille standard**, comprenant les mises à jour, les montées de version des logiciels, les installations d'outils de surveillance et de sécurité, etc.,
- **L'installation du poste de travail dans l'environnement EDF**,
- L'acquisition, la mise à disposition et l'évolution de la souche d'entreprise,
- L'accès au service d'authentification et aux services GARDIAN (facturé en sus),
- L'accès aux moyens d'impression (modèle standard, dont multifonctions),
- **L'accès à des espaces de stockage de données personnelles et partagées** sur un serveur et au service de sauvegarde et de restauration,
- **L'accès et l'entretien du réseau local d'entreprise**,
- **L'accès à la messagerie d'entreprise**, avec la mise à disposition d'une boîte aux lettres Classic 1 Go (Outlook),
- **L'accès à l'intranet Vivre EDF OnLine**,
- **L'accès à internet donnant accès à tous les sites Internet autorisés (Internet Classic)**,
- **L'installation d'un compte Lync multiconférence**.

A savoir !

- Les services de la solution Essentiel sédentaire sont inclus de base et sont non modifiables.
- Les services Internet, Lync et Messagerie d'entreprise sont facturés séparément.

- La dotation d'origine n'est pas à la charge de direction d'appartenance de l'utilisateur, à la différence des matériels complémentaires qui doivent être pris en charge par cette dernière

Limites de prestations

Cette solution ne comprend pas les prestations suivantes :

- La gestion des sauvegardes des données stockées sur les Disques Durs Locaux (DD du Poste de Travail ou DD externes).
- La récupération de données stockées sur des supports externes au Poste de Travail (Disque Dur externe, Clé USB).
- L'installation et la configuration des logiciels hors référentiel d'Entreprise.
- L'installation et la configuration de matériels spécifiques n'entrant pas dans le cadre d'un usage bureautique professionnel.
- Le dépannage des matériels spécifiques achetés directement par le client.
- La fourniture des consommables pour les matériels spécifiques qui appartiennent au client (imprimantes, batteries de téléphone mobile...).
- Le dépannage nécessitant un déplacement sur un site externe au Groupe EDF (domicile, hôtel, sites de sociétés externes, déplacement à l'international sur site EDF sans proximité d'infogérance).
- Le dépôt au SAV fournisseur des matériels directement achetés par le Client (par exemple Apple Store).
- La gestion d'interventions sur les infrastructures des opérateurs externes (RIN, Téléphonie Mobile, WebConférence, accès internet).
- La gestion du service de Visioconférence et des salles de réunions connectées.
- L'accompagnement à l'installation et à la mise en œuvre de matériels spécifiques directement achetés par le Client (Disque Dur avec cryptage des données, Webcam, imprimante locale, téléphone mobile, SmartPhone, Carte 3G ...).
- L'accès aux moyens d'impression prévoit un moyen d'impression noir & blanc pour 15 postes de travail et d'un moyen d'impression couleur pour 50 postes de travail. Au-delà de ce quota le matériel est facturé en sus,
- Les consommables ne sont pas fournis, sauf pour les appareils multifonctions pour lesquels une facturation à la page (couleur et noir & blanc) est appliquée.
- En cas d'incident/panne, le poste est réinstallé conformément aux engagements décrits dans la solution et avec la souche correspondant au palier défini par son entité.

Options disponibles

Poste de travail	Fixe boosté
Autre option	Moyen d'authentification forte pour accéder à certaines applications ou à des zones d'administration sécurisées

Nos engagements

<p>Valable pour toutes les prestations de la solution</p>	<p>Etude de faisabilité : accusé réception de la demande et prise de rendez-vous : sous 10 jours ouvrés</p> <p>Les engagements de conception et de réalisation éventuelle sont définis dans la convention de service.</p> <p>Ce sont des engagements réciproques entre la DSIT et le client. Ils sont définis au cas par cas pour chaque souscription.</p> <p>Dépannage : à définir dans le cadre de la convention de service</p>
<p>Messagerie sous Outlook</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'assistante téléphonique : 5 j/7 de 8h à 17h • Taux de disponibilité : 99,5% sur la plage de service garanti • Création d'une BAL : 98% en 3 jours ouvrés • Restauration d'une BAL : 98% en 3 jours ouvrés <p>Durée d'Indisponibilité Maximale Admissible (DIMA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hors cas de sinistre majeur : 4 heures • En cas de sinistre majeur : 24 heures <p>Perte de Données Maximale Admissible (PDMA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hors cas et en cas de sinistre majeur : 1 jour ouvré
<p>Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du service : 7j/7 24h/24 • Service garanti : 7j/7 24h/24 • Taux de disponibilité : 99,6 % sur la plage de service garanti <p>Hors cas de sinistre majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée d'Indisponibilité Maximum Admissible (DIMA) : 4 heures. <p>En cas de sinistre majeur : déclenchement d'un PRA, engagement de remise en service de 4 heures.</p>

Communications unifiées (Lync)	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du service : 7j/7 24h/24 • Service garanti : 7j/7, 24h/24, hors opérations planifiées avec coupures de services • Taux de disponibilité : 99,5% sur la plage de service garanti <p>Hors cas de sinistre majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée d'Indisponibilité Maximum Admissible (DIMA) : 4 heures
---------------------------------------	--

Démarche environnementale

Nous optimisons la consommation énergétique des postes de travail et nous recyclons le matériel informatique :

- les postes de travail sont reconnus efficaces en termes de rendement énergétique (Energy Star, Eco label...).
- les équipements usagés sont traités par des prestataires spécialisés. Certains trouvent une seconde vie, d'autres sont démantelés dans le respect de l'environnement.

Solutions à la carte

Solutions à la carte (selon les critères d'éligibilité)	<ul style="list-style-type: none"> • Connect Classic • Internet multimédia • Security Box • Accès Distant Sécurisé • BYOD Smartphone • Téléphonie mobile • Téléphonie fixe
Autre service	<ul style="list-style-type: none"> • Compte bureautique avancé

Domaine d'application



Solution ouverte à toutes les filiales du Groupe EDF. Pour les filiales étrangères, veuillez-vous rapprocher de votre responsable relations clients de G2S.

Durée de l'engagement



La durée d'engagement est conditionnée par le contrat entre le Client et G2S.

Modalités de souscription



Contactez votre responsable relations clients de G2S.

Références clients

